

HONNEUR ET PATRIE





Nom :

Prénoms :

Date d'engagement :

Matricule :



Être marin

Être marin, c'est un mode de vie

Le marin d'Etat et la mer sont étroitement liés. L'ancre qui orne son uniforme, qu'il serve à bord d'un bâtiment de surface, d'un sous-marin, d'un avion, au sein d'un commando ou dans une unité à terre, symbolise ce lien qui va au-delà des simples mots et s'inscrit dans " l'âme " du marin.

Cet attachement à la mer se traduit au quotidien par une grande ouverture d'esprit et une aptitude à s'adapter à toutes les situations. Souvent confronté à des conditions de vie singulières et difficiles, le marin puise et nourrit sa force dans l'esprit d'équipage.

Représenter la France, écrire son histoire et perpétuer ses traditions, transmettre son héritage et s'inscrire dans la modernité est un honneur pour un marin. Appartenir à la grande famille de la Marine et à la communauté des gens de mer est sa fierté.

Dévoué, le marin accepte l'incertitude du lendemain, est prêt à affronter le danger et à agir par tous temps et en tous lieux, quelles que soient les circonstances.





Être marin, c'est être un professionnel

Professionnel rigoureux maîtrisant son métier et son matériel, le marin ne craint pas de prendre des responsabilités et sait que sa propre action engage l'ensemble de l'équipage et le bâtiment.

La polyvalence fait partie de son quotidien. Il peut être cuisinier le jour, pompier le soir et barreur de combat la nuit. Tenir un quart, quelles que soient la situation et les difficultés, trouver une solution quoi qu'il arrive, braver l'inattendu avec les moyens du bord sont sa motivation et sa fierté.

Le marin ne se résigne pas devant la difficulté. Il connaît son rôle et tient son poste en professionnel grâce à un entraînement régulier. L'usage des armes peut le conduire à donner la mort, dans le respect du droit, tout en acceptant les risques, jusqu'au sacrifice de sa vie.

Viser l'excellence dans son métier, par la formation et la pratique professionnelle, remettre régulièrement en cause ses acquis animent le marin tout au long de sa carrière, le poussant à toujours progresser au sein de sa spécialité et à transmettre son expérience aux plus jeunes.





Être marin, c'est faire partie d'un équipage

Être marin c'est faire partie d'un équipage, d'une communauté humaine avec qui l'on surmonte tempêtes et adversités, avec qui l'on partage échecs et tristesses, joies et succès.

On grandit au sein de l'équipage. Auprès de lui, on trouve du soutien. Avec lui, on se prépare au combat. Membre à part entière de l'équipe, le marin s'efforce de donner le meilleur de lui-même. Ses efforts conjugués à ceux des autres membres de l'équipage rendront possible l'impossible.

Faire partie d'un équipage c'est s'enrichir en permanence au contact des autres. Si cohabitation et vie en autarcie exigent souplesse, sociabilité et ouverture d'esprit, elles offrent toujours en retour la garantie d'une grande cohésion et d'une solidarité de tous les instants.



Être marin, c'est être au service de la mission

Prêt en permanence à partir loin et longtemps, le marin agit là où les intérêts supérieurs de la France sont menacés. Il sert sa patrie.

Les missions sont nombreuses. Elles visent à dissuader ou à combattre en permanence ceux qui seraient tentés de s'en prendre aux intérêts de la Nation et d'avoir recours à la force. Elles consistent à surveiller les points de passage obligés, les zones d'intérêt, les côtes et les ports, à protéger les voies de communication maritimes, à participer depuis la mer aux opérations militaires conduites à terre, à faire face à toutes sortes de menaces (terrorisme, piraterie, embargo, tentatives d'intimidation ou de destruction) et à lutter contre la criminalité maritime et tous les trafics qui y sont liés.

Au-delà d'assurer un rôle clé dans le succès des opérations de défense et de sécurité en mer, le marin participe aussi à la protection des océans, véritables biens communs de l'humanité, en coopération avec les autres administrations dans le cadre de l'action de l'Etat en mer. Homme de mer, il est aussi un acteur de la protection de l'environnement marin en assistant les navires en difficulté et en luttant contre les pollutions volontaires ou accidentelles. Il préserve la biodiversité de nos espaces maritimes en prévenant la destruction du patrimoine marin et en assurant le contrôle des pêches.

Le marin porte aussi assistance aux naufragés de tous pays comme aux victimes de catastrophes humanitaires.

En haute mer, sous la mer, dans les airs ou à quai, être marin c'est représenter la France et défendre la patrie avec honneur, valeur et discipline.

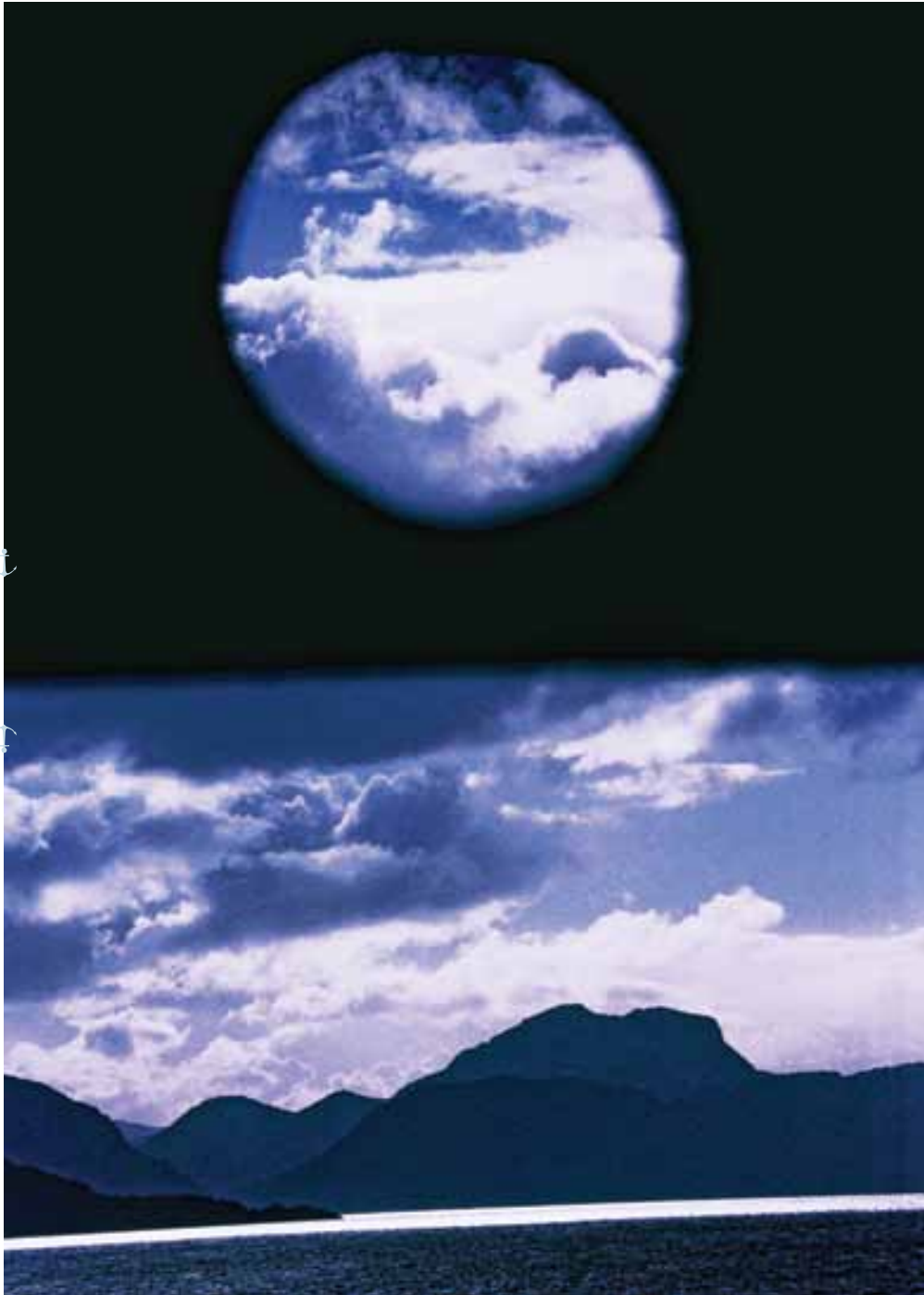




Plus de deux cents ans d'histoire
Honneur, Patrie, Valeur, Discipline.

HP
VD





Armand Jean du Plessis de Richelieu crée la Marine royale en octobre 1626, sous le règne de Louis XIII. Sous la Révolution française la Marine devient nationale et l'ordonnance de l'Assemblée constituante du 24 octobre 1790 crée un pavillon français unique, associant le blanc historique de la France au bleu et rouge de la ville de Paris. Sur les bâtiments ce pavillon remplace les nombreux pavillons bleu et blanc de la marine marchande et le pavillon blanc des vaisseaux de guerre.

Sous l'Empire (1804-1815) la Marine devient impériale. "Honneur-Patrie" constitue alors la devise du drapeau national et de la Légion d'honneur créée le 29 mai 1802 par le premier consul Napoléon Bonaparte pour récompenser les mérites, les talents et les vertus de militaires ou de civils. La seconde devise "Valeur-Discipline" apparaît aussi sur les drapeaux français à l'apogée du premier Empire en 1812.

Sous la Monarchie de juillet (1830-1848) la devise "Le Roi, l'Honneur et la Patrie" s'inscrit au fronton des vaisseaux. Placée à l'arrière près du quartier du commandement et tournée vers le milieu du navire, elle guide l'équipage dans ses missions. En 1848 les emblèmes royaux sont abolis et le mot "Roi" disparaît des frontons de dunette.

Au moment de la seconde République (1848-1851),

le drapeau français reprend la devise "Valeur-Discipline". Cette devise apparaît au revers de la médaille militaire, sous l'égide de Louis-Napoléon Bonaparte. Instituée par décret du 22 janvier 1852, la médaille récompense les meilleurs soldats et sous-officiers ayant accompli des services exceptionnels et ayant servi au moins 8 ans.

La troisième République (1870-1940)

instaure une solide tradition républicaine. Le 14 juillet 1880 la France célèbre officiellement sa première fête nationale. En présence du Président de la République Jules Grévy, le ministre de la guerre distribue aux différents régiments et corps de troupes de nouveaux drapeaux et étendards. La Marine conserve le pavillon national bleu blanc rouge, symbole de l'appartenance républicaine.

À cette époque, la devise "Honneur-Patrie" est inscrite sur des plaques scellées réglementairement aux parois les plus nobles des bâtiments. "Honneur" et "Patrie" trouvent leur place à l'avant du bateau. "Valeur" et "Discipline" viendront les compléter vers les années 1890 pour composer la devise qui unit aujourd'hui la Marine nationale. Sur les bâtiments actuels la devise apparaît le plus souvent près de la passerelle, siège du commandement.



Ces plaques fondues dans le bronze viennent renforcer la symbolique du pavillon national actuel créé le 15 février 1794, sous l'impulsion du peintre Jacques-Louis David, avec le bleu au mât, le blanc au centre et le rouge flottant aux vents. ⚓





Honneur

L'honneur commande d'agir avec courage, dignité et loyauté. Repères indispensables à la bonne exécution des missions du marin et de l'équipage, ces trois qualités fondamentales guident leur action en toutes circonstances.

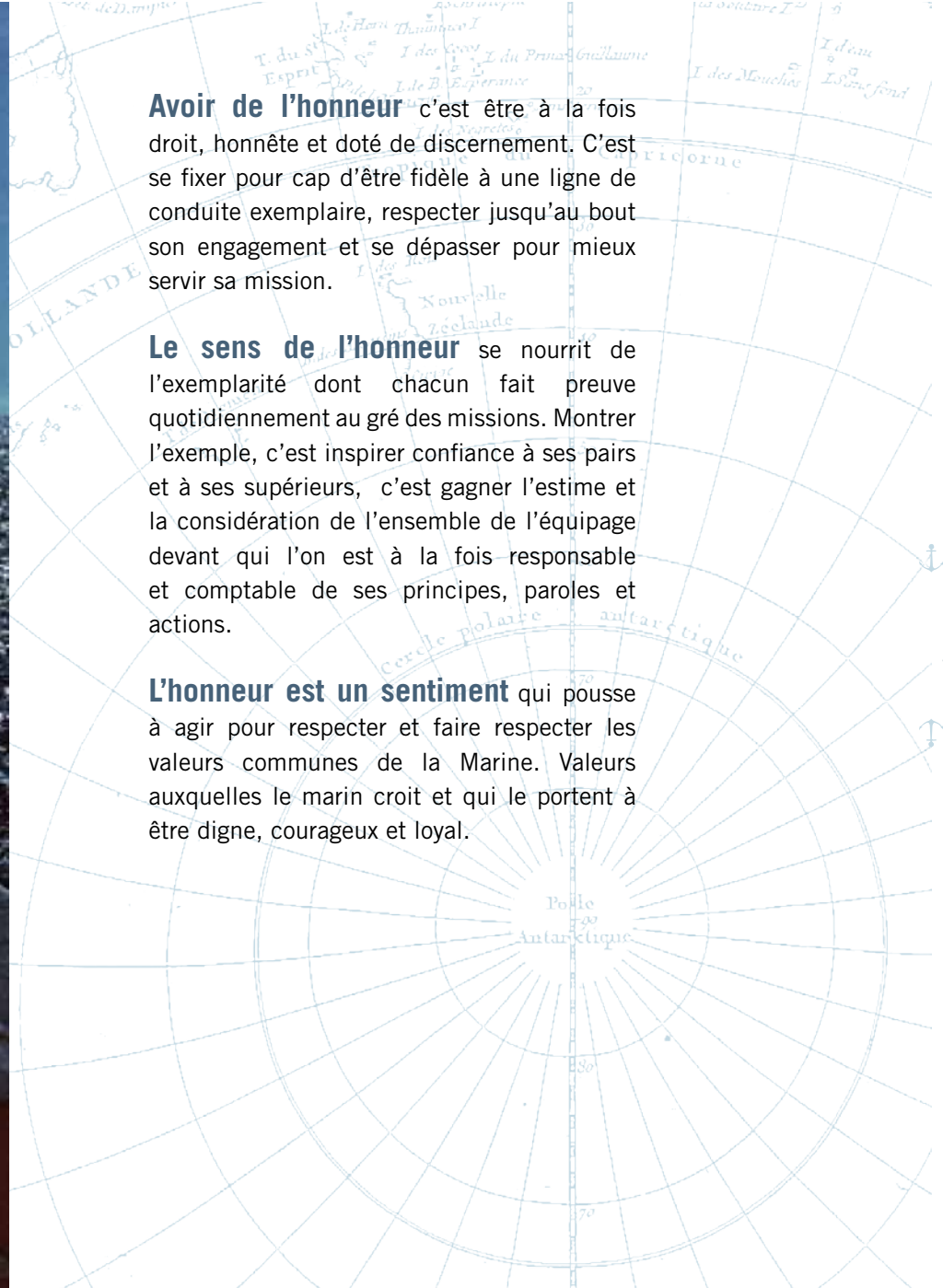
*Notre plus humble respect
à nos aînés. Servis en
De Bougainville*

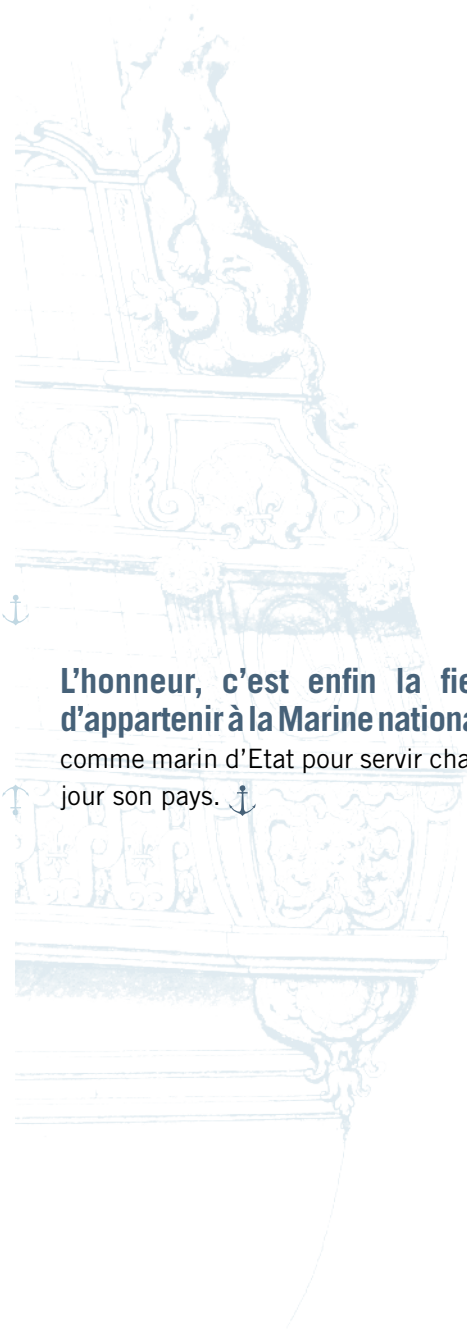


Avoir de l'honneur c'est être à la fois droit, honnête et doté de discernement. C'est se fixer pour cap d'être fidèle à une ligne de conduite exemplaire, respecter jusqu'au bout son engagement et se dépasser pour mieux servir sa mission.

Le sens de l'honneur se nourrit de l'exemplarité dont chacun fait preuve quotidiennement au gré des missions. Montrer l'exemple, c'est inspirer confiance à ses pairs et à ses supérieurs, c'est gagner l'estime et la considération de l'ensemble de l'équipage devant qui l'on est à la fois responsable et comptable de ses principes, paroles et actions.

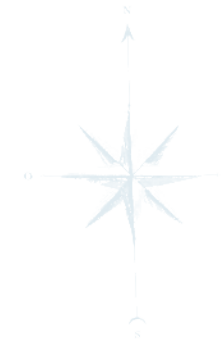
L'honneur est un sentiment qui pousse à agir pour respecter et faire respecter les valeurs communes de la Marine. Valeurs auxquelles le marin croit et qui le portent à être digne, courageux et loyal.





**L'honneur, c'est enfin la fierté
d'appartenir à la Marine nationale,**
comme marin d'Etat pour servir chaque
jour son pays. ⚓





HP VD

Patrie

La patrie fait référence au territoire, à la nation, à une communauté d'hommes et de femmes qui partage une histoire, une langue et une culture communes. En faire partie c'est aussi être attaché aux valeurs de la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " et au respect de la dignité de la personne humaine. Fêtes, commémorations, hymne et pavillon nationaux scellent l'âme d'une nation. En France comme à l'étranger, si une menace vient à peser sur les intérêts nationaux, le sentiment d'appartenance s'avive et renforce l'esprit combatif. Aujourd'hui, dans notre environnement plus large et plus ouvert, ce sentiment d'appartenance à la patrie s'étend au-delà des frontières.



Servir sa patrie commande de s'engager indépendamment du danger ou des risques, si nécessaire jusqu'au sacrifice de sa vie. Le marin doit ainsi se comporter en tous lieux et en tous temps en digne ambassadeur de la France. Le navire de guerre constitue une partie du sol français partout dans le monde, les marins en sont les plus fiers représentants.

La patrie s'incarne dans le cérémonial et les symboles pour rassembler les marins par-delà les mers et les océans. Envoyer les couleurs, rendre les honneurs au pavillon, célébrer une fête nationale ou commémorer un événement, participer à une remise de décorations sont autant de moments forts qui scandent la vie des marins et unissent leurs cœurs dans un même élan.





Au service de la patrie, porter un uniforme c'est affirmer au quotidien la fierté de son engagement et accepter avec honneur le statut de marin d'Etat.



Valeur

La valeur d'un marin repose à la fois sur ses qualités personnelles et ses aptitudes professionnelles. Non seulement les unes s'ajoutent aux autres mais elles se complètent pour former un tout. La valeur individuelle de chaque marin constitue un apport et un atout indispensables à la valeur collective de l'équipage et à sa cohésion pour assurer la réussite de la mission.



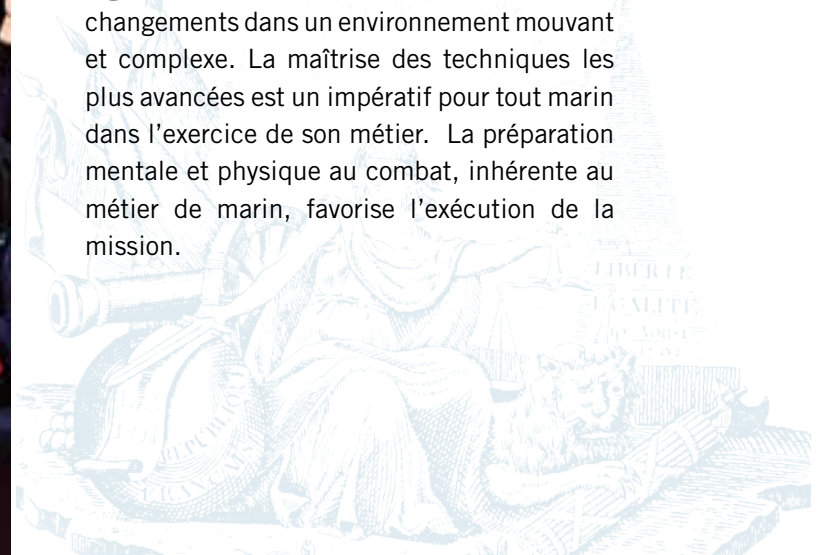


La valeur du marin requiert des qualités humaines, intellectuelles et relationnelles

telles que le courage, l'audace, l'ouverture d'esprit et le respect d'autrui. Il lui appartient et il lui revient de les développer tout au long de sa carrière et de contribuer ainsi à renforcer la valeur de son équipe. Le chef donne le sens des missions confiées, décide, fédère, organise, responsabilise et valorise son équipage. Son charisme et son exemplarité renforcent la fierté de tous d'appartenir à la Marine nationale et la fierté de chacun d'agir toujours avec professionnalisme et d'observer les ordres reçus en dépit des dangers.

La valeur se développe par l'acquisition de connaissances, la volonté et l'envie de les parfaire par un entraînement rigoureux,

afin de s'adapter au mieux aux changements dans un environnement mouvant et complexe. La maîtrise des techniques les plus avancées est un impératif pour tout marin dans l'exercice de son métier. La préparation mentale et physique au combat, inhérente au métier de marin, favorise l'exécution de la mission.





La valeur du marin se construit peu à peu et exige patience, humilité et enthousiasme. Elle nécessite une volonté permanente de progresser, une capacité à se remettre en question et le sens du don de soi.





Discipline

La discipline désigne un ensemble de règles de conduite, de comportements et d'attitudes à observer. Individuelles et collectives, ces règles sont librement acceptées par l'ensemble des marins. Elles favorisent l'action commune et constituent l'une des clés maîtresses du succès collectif.





La discipline individuelle permet au marin de se mettre au service de l'équipage en adoptant, au prix d'un entraînement régulier, la meilleure condition physique et mentale, prélude à toute action. L'esprit de discipline inspire et conforte la confiance. Il incite le marin à s'effacer devant des considérations personnelles et peut si nécessaire le conduire au sacrifice de sa vie.

La discipline requiert de se conformer à un cadre réglementaire et à un ensemble de contraintes et d'exigences liées au métier. Elle est portée par l'autorité exercée par un supérieur qui, pour être entendu et suivi, doit entretenir la confiance mutuelle, tisser des relations humaines, susciter l'adhésion et fixer le cap en donnant du sens à l'action. Le respect librement consenti de la discipline est essentiel à la réussite de la mission et permet à chacun de trouver sa juste place au sein d'un équipage fort et solidaire.





La discipline ne se réduit pas au simple cadre de la prescription.

Chacun l'incarne par son savoir, son expérience, son exemplarité et inspire naturellement le respect. ⚓

respect





Filigranes

Service historique de la défense

- p 3 | Estampille représentant un vaisseau de la République, 1793.
- p 5 | Tampon sur enveloppe postale du "Service à la mer", 20^e siècle ; cachet du port de Rochefort, 1791.
- p 15 | Tampon sur enveloppe postale du "Service à la mer" 20^e siècle.
- p 17 | Signature du cardinal de Richelieu ; En-tête de lettre du Directoire exécutif, 1796.
- p 18 | En-tête de lettre "République française", 1796.
- p 20 | En-tête de lettre "Marine de la République française", 1796.
- p 23 | Signature du chevalier de Bougainville, capitaine de Vaisseau. Lettre du 29 août 1772 sur son projet d'expédition dans les mers du Nord en 1773. Dans sa lettre, de Bougainville demande l'armement d'un vaisseau et la construction d'un second bâtiment d'après ses données.
- p 25 | Nouvelle mappemonde dédiée au progrès de nos connaissances. Mappemonde de Boulanger, 1760. 66 cm x 47 cm.
- p 26 | Ornaments de la poupe du vaisseau le Prudent. 1697, lavis gris, non signé. 0,39 cm x 0,55 cm.
- p 29 | Ile de la Réunion. Carte gravée, 1814, signée Bory de St Vincent. 90 cm x 65 cm.
- p 31 | Cachet du port de Rochefort, 1791.
- p 32 | Cachet de l'Inspection générale des travaux maritimes, Second Empire.
- p 35 | En-tête de lettre "Liberté, Égalité" avec la devise "vivre libre ou mourir", 1793.
- p 37 | En-tête de lettre du Conseil exécutif provisoire, 1792.
- p 38 | En-tête de lettre "République française", 1796.
- p 41 | Ornaments de la bouteille du vaisseau le Prudent. 1697, lavis gris, non signé. 0,50 cm x 0,55 cm.
- p 43 | Cachet du collège d'Aumale à Lorient, 1835.
- p 44 | Lettre signée de Louis Marie Julien Viaud dit Pierre Loti et datée du 7 janvier 1875 extraite du dossier individuel de Pierre Loti. Dans cette lettre Pierre Loti demande à rejoindre l'école normale militaire de gymnastique de Joinville. Il rejoindra l'école et y restera jusqu'en juillet 1875 ; En-tête de lettre "Liberté, Égalité", 1796.

Photographies

Hervé Saint-Héliar avec le soutien de Kodak

- p 39 | SIRPA Marine - MP Antoine Deluc

Graphisme

Stephane Bouelle & l'enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe Sandra Cespedes
(Cabinet de communication, Direction du Personnel Militaire de la Marine)

Textes

Etat-major de la Marine, Paris

Bureaux | Condition du Personnel Militaire, Centre de Suivi des Ressources Humaines
Politique des Ressources Humaines

Plume | Bénédicte Barre



↕ I - Livret du Marin ↕

Livret du marin

AFFECTATIONS

AFFECTATIONS

Unité

Port

Embarquement le

Débarquement le

Jours de mer

Observations

Unité	Port	Embarquement le	Débarquement le	Jours de mer	Observations

AVANCEMENT

Grade

Date de promotion

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Date

Nature de la récompense

Observations

BREVETS, CERTIFICATS, MENTIONS ET APTITUDES

Date

Lieu

Nature du titre obtenu

BREVETS, CERTIFICATS, MENTIONS ET APTITUDES

Date

Lieu

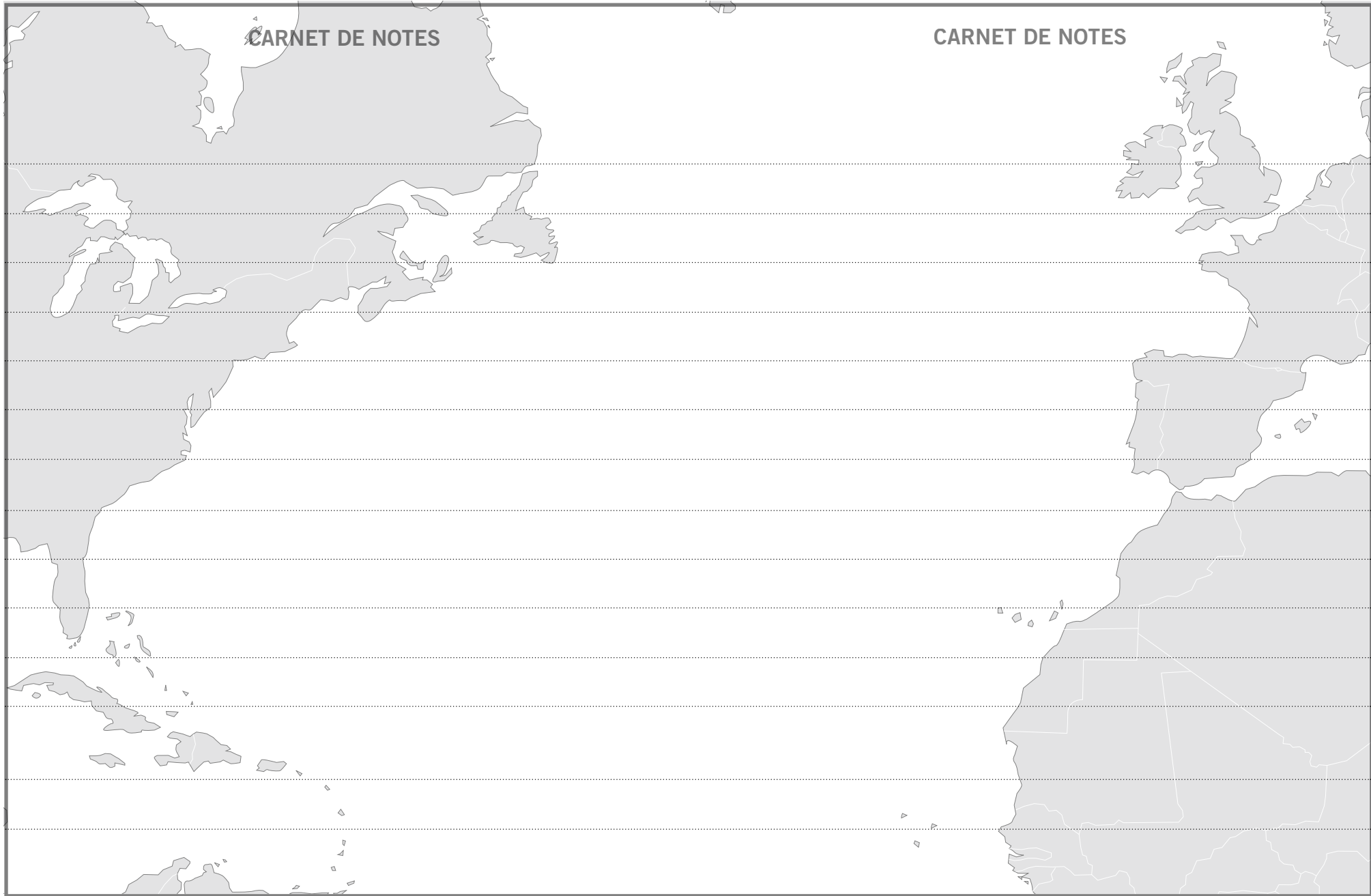
Nature du titre obtenu

CARNET DE NOTES

CARNET DE NOTES

↔ VIII - Livret du Marin ↔

↔ IX - Livret du Marin ↔

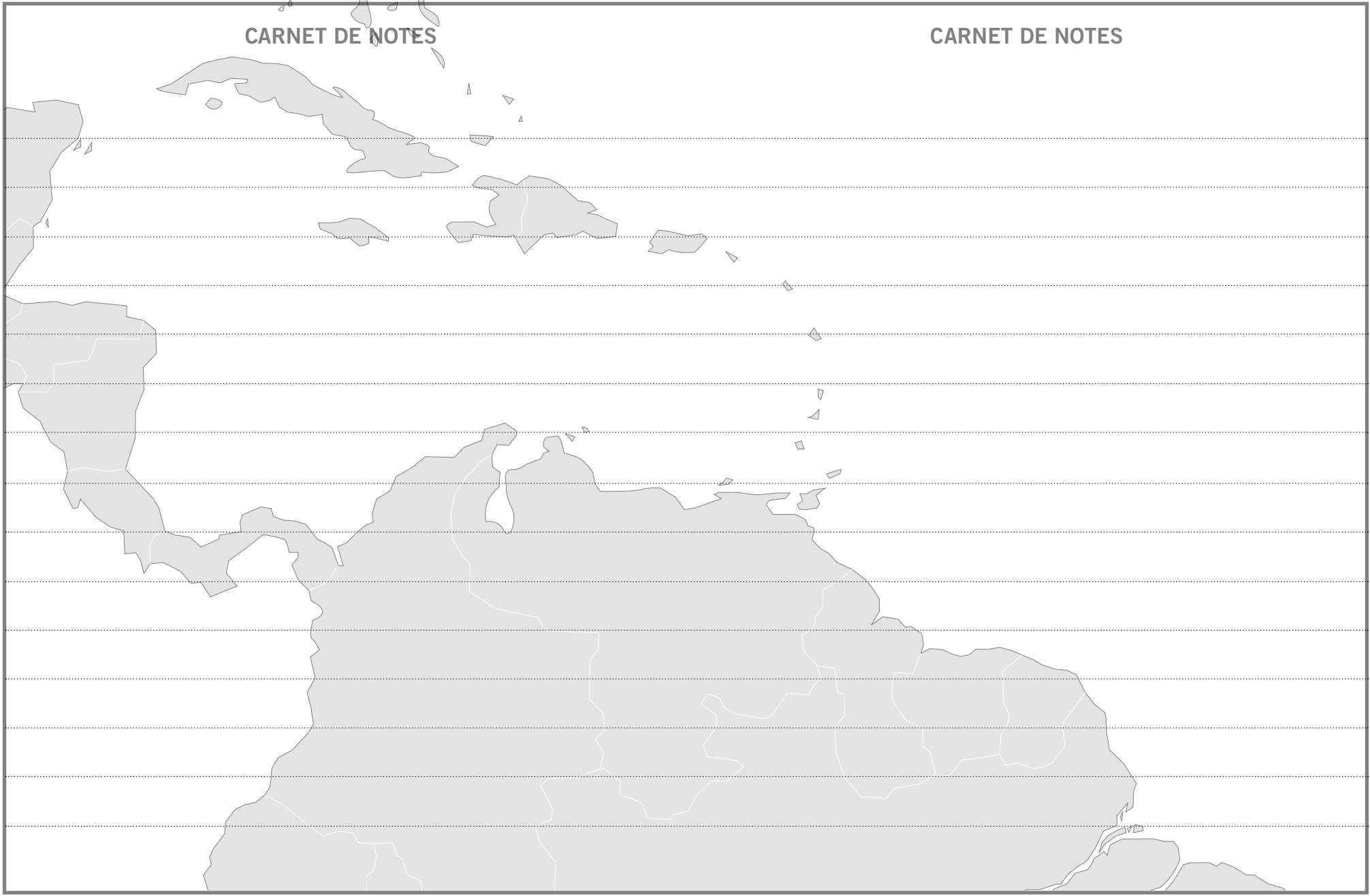


CARNET DE NOTES

CARNET DE NOTES

X - Livret du Marin

XI - Livret du Marin



CARNET DE NOTES

CARNET DE NOTES







VALEUR ET DISCIPLINE